VILLE DE
SAINTE-MARIE

Politique Culturelle

Signification du logo

Le logo de la Ville de Sainte-Marie a été conçu à l'image des valeurs traditionnelles et modernes de notre ville.
Il exprime le dynamisme et le sens inné de l'hospitalité légendaire des Mariverains.
Ses principales composantes sont le S et le M, premières lettres des mots qui composent le nom de Sainte-Marie.
Ainsi, quatre S s'entrecroisent et forment à la tête de chaque croisement un M, laissant apparaître quatre cœurs reliés entre eux, exprimant la solidarité des gens de Sainte-Marie.
Le croisement des S forme au centre du logo une croix dénotant la présence de l'Église au sein de la communauté.
L'élément clé du logo, le cœur, caractérise l'ardeur au travail des Mariverains et leur appartenance à la région de la Beauce.
Les quatre cœurs évoquent les assises municipale, scolaire, religieuse et communautaire de Sainte-Marie.
Les couleurs
Les couleurs choisies, le « bleu », le « vert » et le « rouge » sont les couleurs de nos origines :
Bleu : France
Vert : Irlande
Rouge : Angleterre
La couleur « or » exprime la richesse de notre patrimoine.

Rédaction : Comité de coordination de la politique culturelle
Conception : Pogz inc.
Impression : Offset Beauce

©Ville Sainte-Marie
ISBN 2-9806885-0-9
Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2000
Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Canada, 2000

Le genre masculin est utilisé de manière épicène dans le but d'alléger le texte.

Sommaire

- PAGE D'OUVERTURE 4
- MESSAGE DU MAIRE 5
- MESSAGE DU PRÉSIDENT DU COMITÉ DE COORDINATION 6
- FONDEMENT DE LA POLITIQUE CULTURELLE 7
- CONTEXTE 8
- AXES D'INTERVENTION
  - Les arts de la scène 10
  - Le patrimoine 14
  - Les lettres 18
  - Les arts visuels 22
- REMERCIEMENTS 26

Un monde à votre portée

VILLE DE SAINTE-MARIE

Sertie au cœur de la paisible vallée de la Chaudière, Sainte-Marie est à l'image des Mariverains : solide, droite, franche et loyale.

Deux siècles et demi de réussites incessantes ont imprégné le lieu d'un omniprésent climat de confiance.

Jalouse de son autonomie, Sainte-Marie est loin d'être isolée pour autant. Plaque tournante de toute une région, elle donne désormais le ton, elle trace la voie.

Le sens de l'accueil et de l'entraide, la solidarité et la chaleur humaine de ses gens en font un centre où la qualité de la vie est beaucoup plus qu'une expression à la mode.

Fière de son passé, enviée pour son présent, Sainte-Marie est l'un de ces endroits où il est particulièrement agréable de vivre sans crainte pour l'avenir.

Raymond Beaudet
Prix Robert-Cliche 1988

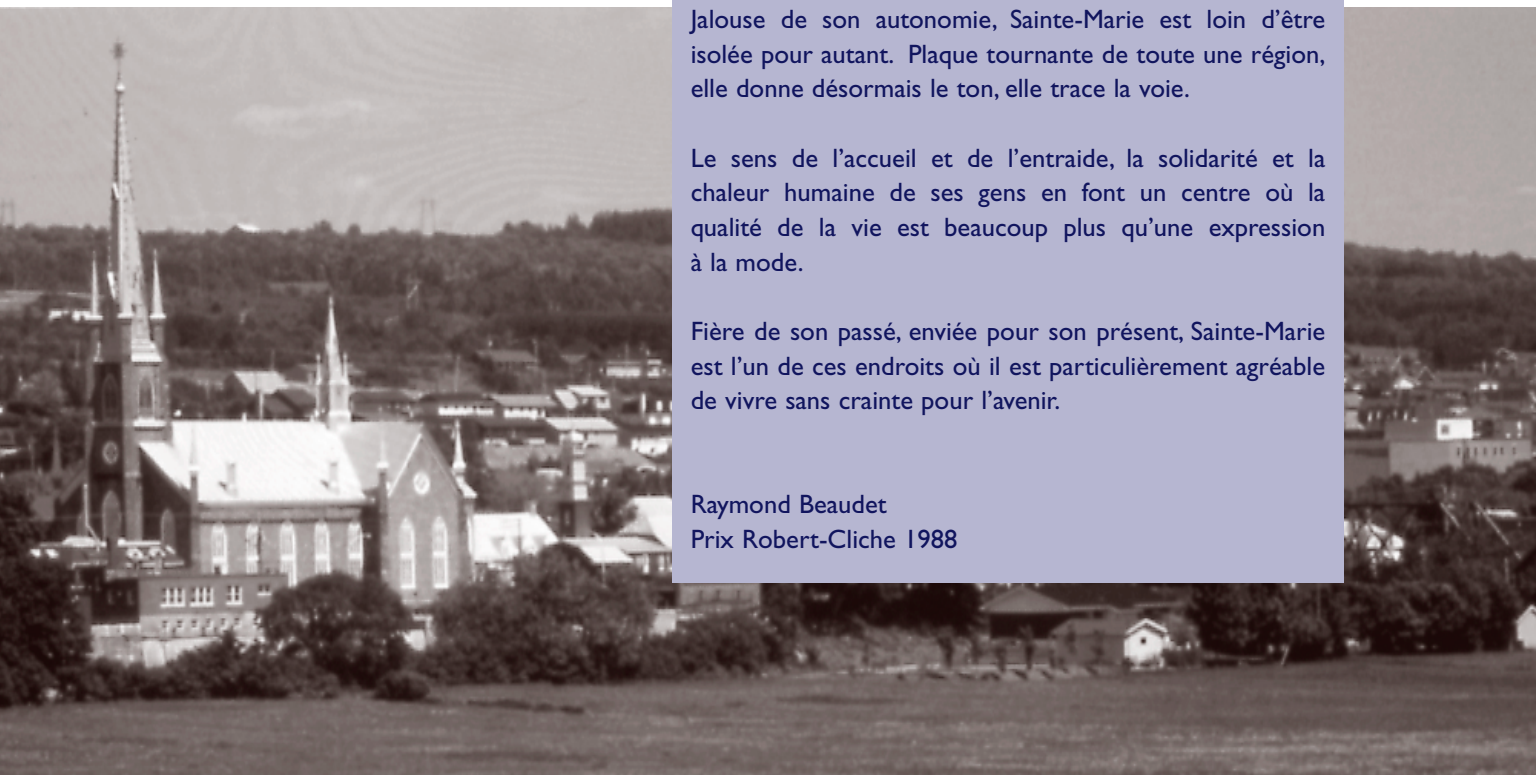

Message du maire

La ville de Sainte-Marie est déjà reconnue pour le dynamisme de son secteur économique. Cependant, il y existe aussi une activité culturelle très animée, appuyée par une action bénévole riche et constante. De manière à rendre tangible la reconnaissance et le support liés à cette force mariveraine, le Conseil de Ville a accepté avec enthousiasme la création d'un comité de coordination afin de mettre en place une politique culturelle. La participation de nos intervenants locaux aux diverses rencontres et consultations a permis au groupe, présidé par M. Robert Marcoux, d'inventorier les ressources humaines et physiques existantes, les besoins des différents groupes interpellés ainsi que les opportunités de développement de notre potentiel culturel.

Notre politique culturelle devait refléter la réalité mariveraine. Tous les moyens ont été déployés pour respecter cette volonté. Après plus de deux ans de travail continu, le comité de coordination a réussi à présenter au Conseil de Ville la réalité qui définit et qui devra définir notre milieu. Ainsi, nos décideurs présents et futurs profiteront d'outils pour les prises de décision qui concernent ce secteur d'activité.

Tous les citoyennes et citoyens de Sainte-Marie sont invité(e)s à prendre connaissance de leur politique culturelle. Ils y retrouveront les orientations que nous entendons prendre pour faire de notre ville un lieu à l'image des gens qui la composent. Elle agira également sur notre environnement immédiat et attirera sûrement celles et ceux qui aimeraient nous visiter ou même s'établir chez nous.

J'aimerais enfin remercier les membres du comité de coordination pour leur travail considérable ainsi que toutes les personnes qui ont contribué d'une façon ou d'une autre à la réalisation de cette première politique culturelle. Une politique culturelle ne doit être ni un document inerte, ni un outil inflexible. Avec le temps, les modifications nécessaires seront apportées pour respecter l'évolution de notre communauté. D'ici là, je sais que tous les Mariveraines et Mariverains participeront au développement de leur vie culturelle et feront en sorte de donner à Sainte-Marie l'image d'une ville où il fait bon vivre.

Russell Gilbert
Maire

Message du président du comité de coordination

C'est avec fierté et la satisfaction du devoir accompli que les membres du comité de coordination déposent sur la table des élus municipaux la politique culturelle mariveraine. D'un devenir plutôt lointain qu'elle était, elle est maintenant une réalité.

Nous avons poursuivi ensemble la démarche jalonnée par les documents du ministère de la Culture et des Communications du Québec et le support technique de son représentant.

Tous les membres du comité sont profondément convaincus de bien cerner la situation et la vision mariveraine de la culture. Les élus municipaux pourront alors compter sur des orientations et des objectifs qui seront appuyés par un plan d'action. Au-delà de ce plan d'action, il serait souhaitable que toute la population mariveraine s'approprie les éléments de la politique culturelle et que des partenaires du milieu s'impliquent dans la réalisation des projets futurs.

Cette mission culturelle aura des retombées économiques auxquelles il faudra associer le ministère de la Culture et des Communications par la négociation et la signature éventuelle d'un protocole d'entente et de partage des devoirs et des responsabilités.

Je remercie toutes les personnes qui ont collaboré à l'élaboration de cette politique et particulièrement tous les membres du comité de coordination. Je souhaite une continuité à cette démarche dans la concertation et la collaboration de tous les partenaires.

Robert Marcoux

Fondement de la politique culturelle

Inspiré par notre grandissante dynamique culturelle et par l'impulsion du ministère de la Culture et des Communications favorisant une planification stratégique de notre devenir culturel, le Conseil de Ville de Sainte-Marie décréta, par résolution, le 14 décembre 1998, la mise en place d'un comité de coordination chargé d'inventorier l'ensemble des actions nécessaires à l'élaboration d'une politique culturelle mariveraine.

L'élaboration de notre toute première politique culturelle doit nécessairement s'appuyer sur des bases et des principes que notre ***collectivité partage.*** Le Conseil de Ville souhaite donc que les Mariveraines et Mariverains ***s'approprient*** dans une plus large mesure possible ***cet exercice collectif de vision et de planification de notre devenir culturel.***

Cette politique culturelle sera la nôtre avec ses points forts et ses aspects à améliorer. Nous voulons qu'elle nous ressemble et qu'elle nous fournisse la perspective nécessaire à l'épanouissement logique et ordonné de notre vie culturelle. Cette dernière se veut donc, à partir de notre histoire et de notre authenticité, l'occasion privilégiée de préciser ensemble nos ambitions de développement culturel.

Contexte

Située à une quarantaine de kilomètres de la capitale provinciale, Sainte-Marie fut fondée en 1744 et compte aujourd'hui plus de 11 500 citoyens. Elle est sans contredit le berceau de la région Chaudière-Appalaches. L'originalité de sa configuration géographique réside dans un profil longiligne : malgré les multiples soubresauts de la Chaudière, au fil des ans, la construction domiciliaire le long des deux rives a persisté.

Le Mariverain est à l'image de sa rivière. Habitué à se débrouiller, à inventer, à relever des défis et à participer à des corvées, il a développé le goût du risque et du travail acharné. Le milieu dans lequel il a vécu l'a obligé à développer ces aptitudes. L'axe Québec-Boston, dans lequel Sainte-Marie a joué un rôle particulier, a permis à la région de se développer beaucoup plus tôt que ses voisines. Désavantagé par une rivière hostile, le Mariverain a dû compter sur lui-même en utilisant l'entraide, le troc et le dynamisme local. Il développa donc son savoir-faire et, conséquemment, ses propres industries.

C'est dans ce contexte qu'il est possible d'affirmer que la prospérité mariveraine repose sur une activité industrielle dont les expertises sont des plus variées. Cette dernière prend source dans l'isolement auquel ont été confrontés les résidents au cours des décennies, voire des siècles. Les individus du milieu sont effectivement réputés pour être inventifs, insoumis, travaillants et dotés d'un dynamisme en affaires qui a permis de faire rayonner l'entrepreneurship. Mais la vitalité mariveraine ne se cantonne pas à ce seul secteur puisque le volet culturel détient également son importance au quotidien.

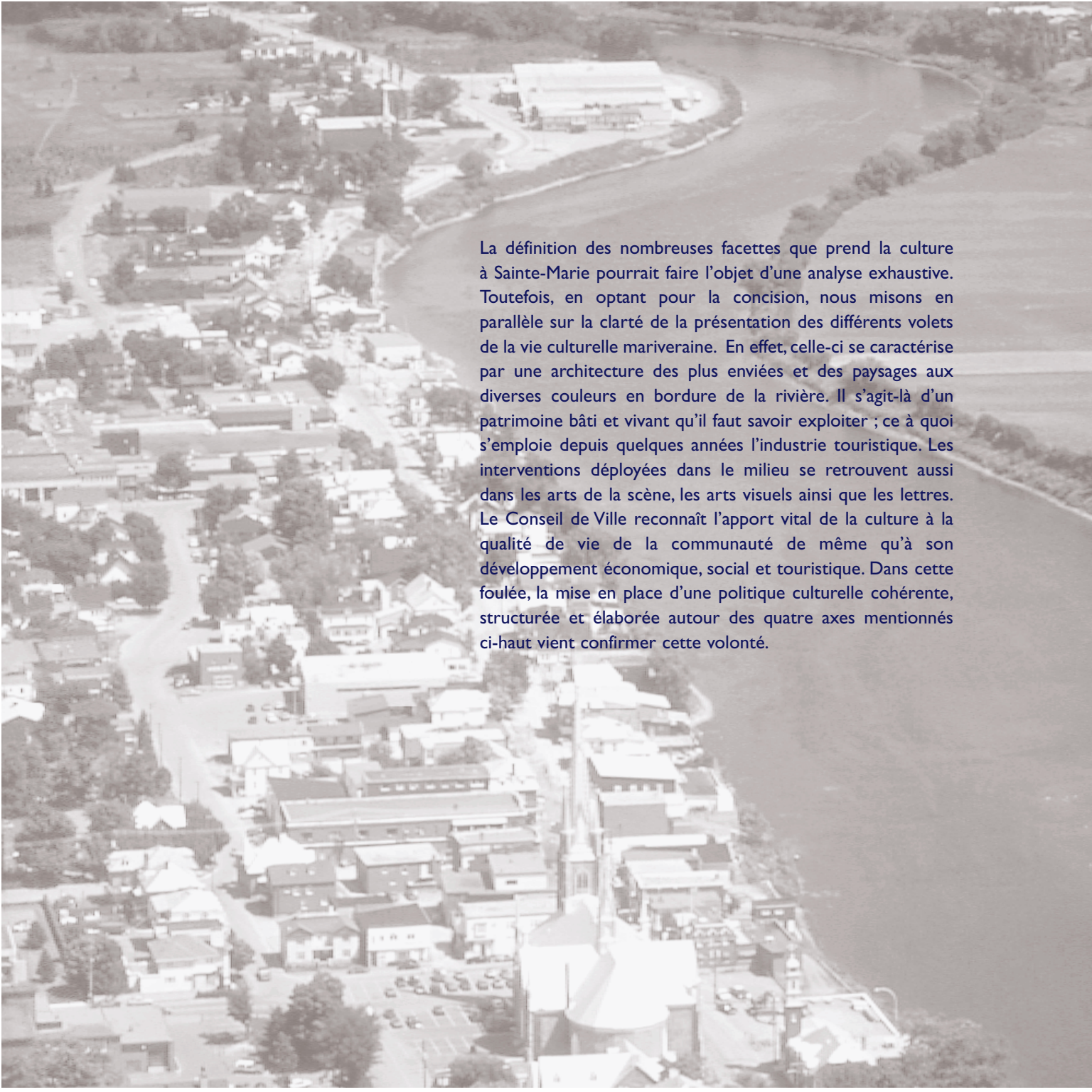

La définition des nombreuses facettes que prend la culture à Sainte-Marie pourrait faire l'objet d'une analyse exhaustive. Toutefois, en optant pour la concision, nous misons en parallèle sur la clarté de la présentation des différents volets de la vie culturelle mariveraine. En effet, celle-ci se caractérise par une architecture des plus enviées et des paysages aux diverses couleurs en bordure de la rivière. Il s'agit-là d'un patrimoine bâti et vivant qu'il faut savoir exploiter ; ce à quoi s'emploie depuis quelques années l'industrie touristique. Les interventions déployées dans le milieu se retrouvent aussi dans les arts de la scène, les arts visuels ainsi que les lettres. Le Conseil de Ville reconnaît l'apport vital de la culture à la qualité de vie de la communauté de même qu'à son développement économique, social et touristique. Dans cette foulée, la mise en place d'une politique culturelle cohérente, structurée et élaborée autour des quatre axes mentionnés ci-haut vient confirmer cette volonté.

Les Arts *de la* SCÈNE

Cet axe regroupe les arts de la scène tels que la danse, la musique, le théâtre et les variétés. Ils sont principalement animés, au niveau professionnel, par la corporation du Comité de spectacles de Sainte-Marie inc., Les Danseurs de Sainte-Marie inc., l'Ensemble Folklorique Manigance, Les Troubadours de Ma Vallée, le festival « La Gigue en fête », Les Productions Aline Carrier, La Grand'Débâcle, l'animation de la vie étudiante de la polyvalente Benoît-Vachon ainsi que les différents programmes d'animation du Service des loisirs et parcs. Les infrastructures permettant l'expression de ce secteur culturel sont principalement l'auditorium de la polyvalente Benoît-Vachon, le Centre récréatif, les locaux de musique et la grande salle de l'école Maribel.

Ce secteur de notre vie culturelle mariveraine dénote, malgré l'ensemble des ressources humaines et financières que notre milieu y consacre, d'importantes carences. Le manque de concertation entre les organismes doublé d'un financement précaire et d'un manque d'espaces et de locaux culturels convenables représentent des éléments importants à corriger. De plus, la désuétude de notre salle de spectacles rend de plus en plus difficile la réponse aux besoins grandissants de l'ensemble des usagers. Notons, également notre manque évident de possibilités pour la diffusion des arts de la scène et le peu d'intérêt chez les Mariverains pour les productions locales.

PRÉOCCUPATION MAJEURE

Le soutien que la Ville de Sainte-Marie accorde dans le domaine des arts de la scène est important, particulièrement au chapitre des services offerts aux organismes et du financement octroyé sur une base annuelle. Toutefois, nous reconnaissons l'intérêt de consolider ce secteur ***en se donnant une vision d'avenir.***

Une vision d'avenir planifiée est essentielle et primordiale pour éviter à tout prix le désengagement, la démotivation et l'essoufflement de notre potentiel humain (artistes et bénévoles). Sans vision d'avenir, nous courons le risque d'être en dehors du réseau de diffusion des spectacles provoquant ainsi une diminution sensible de la qualité de ces derniers. Sans cette vision, comment pouvons-nous prévoir notre développement à long terme et ainsi être assurés que les gestes que nous poserons seront cohérents ?

ORIENTATIONS

Se donner une vision d'avenir relative aux arts de la scène signifie que nous adopterons des orientations capables de faciliter leur émergence. Le Conseil de Ville entend donc axer son action en priorisant les orientations suivantes :

- ***En favorisant la mise en place de mécanismes de consultation reconnus concernant les orientations du développement des arts de la scène***
- ***En capitalisant sur les forces vives mariveraines relatives à ce secteur de notre vie culturelle***
- ***En renforçant le partenariat entre les organismes, le milieu et la Ville***
- ***En démontrant l'importance du lien essentiel entre une vie culturelle dynamique et la santé économique de la communauté***

OBJECTIFS

De nos orientations découlent des objectifs qui guideront notre vision de cet axe.

- ***Coordonner la mise en place de moyens facilitant la concertation des principaux intervenants du milieu***
- ***Soutenir toute initiative relative à l'amélioration des équipements de diffusion des arts de la scène***
- ***Développer notre image de marque culturelle***
- ***Accroître la visibilité de la vie culturelle mariveraine sous diverses formes***
- ***Cibler un événement moteur pour susciter un meilleur rayonnement***
- ***Impliquer davantage les gens d'affaires dans la dynamique culturelle mariveraine***

Animé autour de ces orientations et objectifs, le Conseil de Ville souhaite provoquer l'émergence d'un climat de confiance entre les différents partenaires des arts de la scène (organismes, bénévoles, artistes etc…). De plus, par nos actions en matière de culture, nous croyons sincèrement être en mesure de capitaliser sur une force qui va bien au-delà du seul rayonnement de ce secteur. Ces opportunités nous permettront, comme milieu, d'augmenter notre qualité de vie tout en renforçant par effet d'entraînement notre fierté et notre sentiment d'appartenance. Nous aurons également l'opportunité de développer et d'encourager notre savoir-faire tout en adaptant les nouvelles technologies de support aux artistes.

Nos forces à l'égard des arts de la scène telles que l'engagement bénévole, le soutien municipal, l'implication de ressources humaines professionnelles de qualité et le rayonnement de ce secteur d'activités sont basées sur notre historique culturel, tant au niveau de sa continuité que de sa dynamique et de sa diversité. Nous observons également notre savoir-faire dans la transmission des connaissances en musique et en danse populaire qui, en parallèle, développe par effet d'entraînement, l'intérêt croissant des Mariverains à assister et participer aux productions présentées dans la municipalité. Finalement, l'excellence de la concertation scolaire-municipale actuelle incite le Conseil de Ville à l'entretenir avec énergie en ***se donnant une vision d'avenir face aux arts de la scène.***

Le PATRIMOINE

Nos paysages, l'architecture de nos vieilles maisons et notre patrimoine vivant caractérisent avec force notre authenticité et notre identité. Quatre corporations formées de bénévoles animent une partie de ce secteur de notre vie culturelle. Ces dernières sont : La Maison historique Pierre-Lacroix inc., la Corporation de mise en valeur de la résidence Vachon, La Fondation du Manoir Taschereau et la Société historique de la Nouvelle-Beauce. Notre patrimoine religieux occupe une place importante avec, entre autres, nos chapelles de rang, la chapelle Ste-Anne, le presbytère, la chapelle du Sacré-Cœur (cimetière) et notre église. Ces principaux éléments architecturaux représentent, en plus de leur valeur patrimoniale historique, les principales forces vives de notre industrie touristique.

Toutefois, il faut admettre en toute objectivité que notre réalité mariveraine à l'égard du patrimoine bâti souffre d'un manque évident de ressources financières permettant de travailler à sa sauvegarde et sa restauration. Reconnaissons également que notre milieu doit trop souvent composer avec très peu de ressources humaines pouvant stimuler et renforcer cet axe. Notre réflexion nous permet de prendre conscience de l'impact négatif relié à l'absence de sensibilisation et de réglementation permettant l'amélioration et la sauvegarde de ce dernier.

Certes, les inondations répétitives auront toujours une influence sur la dynamique de nos préoccupations et de nos réflexions et devront nous forcer à user d'imagination et de perspicacité pour préserver notre héritage patrimonial mariverain. Nous croyons également que les orientations de notre développement local devront s'inspirer davantage des différents éléments racines qui ont contribué à façonner la Ville de Sainte-Marie depuis plus de 250 ans.

PRÉOCCUPATION MAJEURE

Le Conseil de Ville reconnaît l'importance capitale de ce secteur au sein de notre force culturelle et veut donc axer son intervention sur ***la mise en valeur de notre patrimoine bâti, historique et nos paysages.***

Le Conseil de Ville souhaite augmenter sa vigilance relative à la détérioration du patrimoine bâti dans le but de permettre la consolidation et le développement des richesses patrimoniales.

ORIENTATIONS

Dans ce contexte, nous entendons activer nos interventions selon les orientations suivantes :

- ***En suscitant chez les Mariverains une meilleure connaissance et sensibilité à la richesse de notre patrimoine et de sa conservation***

- ***En favorisant la préservation et l'amélioration du bâti patrimonial***

- ***En capitalisant sur nos racines et notre potentiel de façon à mettre en valeur notre industrie touristique***

OBJECTIFS

La priorité de ces orientations s'articulera autour des objectifs suivants :

- ***Réaliser un plan de conservation et de mise en valeur de notre patrimoine bâti et muséologique***

- ***Renforcer l'animation relative au circuit historique du centre-ville***

- ***Consulter, sensibiliser et mobiliser la population par rapport à l'importance de sauvegarder et mettre en valeur notre patrimoine bâti et nos paysages***

Par la mise en œuvre de nos orientations et objectifs entourant notre patrimoine, nous sommes assurés que nous permettrons la consolidation de notre développement touristique local tout en augmentant sensiblement la transmission de nos racines culturelles, historiques et industrielles.

Nous sommes également persuadés d'être en mesure de miser sur notre unicité patrimoniale et d'augmenter ainsi notre fierté et notre sentiment d'appartenance à la culture mariveraine. De plus, nous croyons provoquer une reconnaissance de la beauté de notre environnement naturel.

La beauté de nos paysages, la richesse de notre patrimoine bâti, le dynamisme de nos organismes bénévoles, l'attachement à nos valeurs patrimoniales, à nos attraits touristiques majeurs et à notre entrepreneurship industriel nous dictent d'une façon peu commune l'ampleur et l'importance du patrimoine au sein de notre collectivité. C'est pour cette raison qu'il faut ***mettre en valeur notre patrimoine bâti, historique et nos paysages.***

Les LETTRES

Cet axe chapeaute trois institutions distinctes, il est vrai, mais combien complémentaires dans leur finalité. Le journalisme local est très bien représenté si nous considérons l'apport de Beauce Média, Beauce Week-End, la télévision communautaire et la radio CHEQ FM 101.3. Ces médias sont des outils d'information et de diffusion locale des plus précieux mais la couverture à l'égard de la culture est quelque peu limitée engendrant ainsi une lacune quant à la communication relative à la vie culturelle mariveraine. La création littéraire, pour sa part, est certes omniprésente mais encore trop peu visible et parfois méconnue.

Finalement, notre bibliothèque municipale joue un rôle indéniable, depuis plusieurs années déjà, au sein de la collectivité pour favoriser l'accès à la culture. Elle demeure le pivot d'une activité de masse puisque près de 2000 membres utilisent ses services. Soulignons qu'elle est facile d'accès car son emplacement est inscrit dans le centre-ville. De plus, des bénévoles apportent leur concours à son fonctionnement contribuant ainsi à une excellente synergie. La présence de ces personnes bénévoles soutient la mise en place des services de base offerts à deux écoles primaires situées à proximité et ce, dans le cadre d'une entente scolaire-municipale (l'école L'Éveil et la polyvalente Benoît-Vachon gèrent respectivement leur bibliothèque). Toutefois, devant la baisse notée depuis 1998 de l'utilisation de notre bibliothèque par les écoles, une réflexion portant sur certaines solutions devra être envisagée.

Autant le développement de notre bibliothèque municipale est marqué par des points plus que positifs, autant de sérieuses lacunes pourront éventuellement freiner sa croissance. En effet, sa superficie déficiente et la corrélation de ses espaces de même que les conditions environnementales pour une bonne qualité de conservation de la collection laissent quelque peu à désirer. Autre élément : malgré tous les efforts investis, la poursuite d'animations à grand déploiement reliées au livre n'est pas possible faute d'un local conforme.

En dernier lieu, comme un manque de ressources financières relatives au budget d'acquisition prévaut, le fonds documentaire actuel demeure insuffisant, tant au niveau du nombre que de la variété. Pourtant, à l'ère de l'an 2000, cette institution devrait nous permettre la consultation d'un plus grand choix de supports de communication.

PRÉOCCUPATION MAJEURE

Forte de ce tableau synthèse concernant les atouts et les faiblesses de l'axe des lettres, le Conseil de Ville reconnaît que la priorité d'action devra être logée dans ***la consolidation et l'amélioration du loisir littéraire et documentaire.*** Il a été énoncé précédemment que nous jouissons d'une bibliothèque depuis plusieurs décennies déjà et ce, grâce au travail acharné de personnes bénévoles qui ont cru à la prépondérance de son rôle.

En 1986, la Ville a clairement intensifié son action à son égard en municipalisant ses services, considérant qu'elle occupe une place essentielle car la lecture demeure assurément un moyen privilégié d'accès à la culture. Puisqu'il en est ainsi, nous convenons que nous devons encourager, en parallèle à l'accessibilité aux services et aux ressources de la bibliothèque, la mise en valeur des œuvres de nos créateurs littéraires mariverains qui contribuent à un meilleur rayonnement culturel.

Dans cette perspective, les gestes que nous poserons et les décisions que nous prendrons devront suivre une tangente bien tracée sous le couvert d'orientations précises auxquelles se rattachent des objectifs mobilisateurs :

ORIENTATIONS

- ***En positionnant la bibliothèque municipale au centre de l'axe des lettres***
- ***En analysant les infrastructures et les ressources documentaires en conformité aux besoins présents et futurs de la communauté mariveraine***
- ***En favorisant la connaissance et la reconnaissance des créateurs littéraires mariverains d'hier et d'aujourd'hui***

OBJECTIFS

- ***Établir un programme de développement structuré de la bibliothèque municipale***
- ***Favoriser la concertation entre les écrivains mariverains et les institutions du milieu documentaire***
- ***Renforcer le partenariat municipal-scolaire***

Par la concrétisation de ces orientations et de ces objectifs, nous reconnaissons que les différentes dimensions inhérentes à l'axe des lettres ont des répercussions économiques et sociales non négligeables. Dans une perspective d'intégration, nous considérons que le potentiel du journalisme local pourrait davantage être mis à profit, notamment la télévision communautaire, et ce, dans l'intérêt de toute la sphère culturelle du milieu. Nous estimons que l'établissement d'un plan de développement cohérent pour notre bibliothèque est plus qu'essentiel. Une analyse des différentes alternatives doit être réalisée car il devient de plus en plus difficile de faire progresser cette institution dans le contexte actuel, tant sur le plan de l'infrastructure que des ressources financières assignées au fonctionnement. Le nombre insuffisant de documents, leur détérioration accélérée, une stagnation et même une légère diminution de l'achalandage sont tous des éléments évocateurs.

Tel que cité à plusieurs occasions, la bibliothèque est la pierre angulaire d'une activité de masse. Il devient urgent de prendre tous les moyens dans le but d'éviter sa décroissance. Il en découle ainsi la ***nécessité de consolider et d'améliorer le loisir littéraire et documentaire.***

Les Arts VISUELS

La peinture, la sculpture, le dessin, le textile, la photographie, les métiers d'art, l'artisanat sont animés principalement par la Maison Pierre-Lacroix, la Maison Dupuis, le Cercle de Fermières et les différents programmes d'animation du Service des loisirs et parcs de la Ville de Sainte-Marie. De plus, l'entreprise privée commence à occuper une place certaine à l'intérieur de ce secteur (ateliers de peinture, joaillerie, etc.). Enfin, le multimédia est bien implanté par la présence d'entreprises en graphisme, en communications et en imprimerie.

L'analyse objective de cet important secteur de notre vie culturelle mariveraine nous indique avec clarté l'absence d'un esprit de concertation entre les différents intervenants. Ce manque de concertation et de cohésion provoque indéniablement l'absence d'information et d'échange sur les activités et compétences des artistes et du multimédia. Sa valorisation devient d'autant plus précaire lorsque nous constatons à regret le manque de locaux spécialisés pour l'enseignement et la diffusion des œuvres. De plus, l'absence de ressources physiques permettant la tenue d'expositions représente également une de nos lacunes importantes quant à la valorisation et la visibilité des arts visuels.

PRÉOCCUPATION MAJEURE

Par conséquent, la Ville entend réagir à ces problématiques ***en favorisant la concertation, la valorisation et la visibilité des intervenants en arts visuels.***

Par notre préoccupation majeure de la valorisation à l'égard de cet axe, nous croyons pouvoir éviter le désintéressement et le départ des artistes et professionnels en arts visuels de notre milieu tout en améliorant d'une façon significative sa chance de survie à long terme.

La perception de nos intervenants culturels nous donne donc un portrait des arts visuels qui, par l'entremise de notre préoccupation majeure, précise notre vision de nos interventions à l'intérieur des orientations suivantes :

ORIENTATIONS

- ***En reconnaissant leur importance quant à l'amélioration de la vie culturelle mariveraine***
- ***En facilitant le travail de concertation entre les différents intervenants***
- ***En étudiant la problématique des ressources physiques (expositions, locaux spécialisés, agora culturelle, etc.)***
- ***En favorisant l'émergence et la connaissance de nos artistes locaux (outils de promotion)***

OBJECTIFS

Le Conseil de Ville désire, par ces orientations, cibler et atteindre les objectifs suivants :

- ***Reconnaître et valoriser les œuvres des artistes mariverains***
- ***Encourager l'utilisation des infrastructures publiques comme mode de diffusion des œuvres***
- ***Analyser les besoins en ressources physiques et ce, en concertation avec les artistes concernés***

En travaillant avec force et conviction dans l'atteinte de nos orientations et de nos objectifs, nous pourrons augmenter sensiblement la promotion et la reconnaissance de nos forces vives mariveraines en arts visuels et ce, autant à l'intérieur qu'à l'extérieur de notre milieu.

Sans contredit, les arts visuels de notre ville sont animés par une très bonne qualité des œuvres et des intervenants. L'excellente diversification des artistes présents à Sainte-Marie et l'importante implication de nos ressources bénévoles assurent un dynamisme certain et un éveil du milieu des affaires mariverain aux arts visuels.

Favoriser ***la concertation, la valorisation et la visibilité des intervenants en arts visuels*** représente l'opportunité de mettre en valeur et de reconnaître une de nos richesses premières culturelles et ce, pour le plus grand bénéfice de notre collectivité.

Remerciements

La préparation d'une politique culturelle mariveraine était un défi important pour le comité de coordination mandaté par les élus municipaux en décembre 1998. Ensemble, il fallait organiser une démarche pour bien décrire la situation et faire le diagnostic des forces et faiblesses du milieu, sans oublier les menaces et opportunités.

Une première rencontre de consultation publique, à laquelle plus de 100 personnes oeuvrant dans le milieu culturel avaient été invitées, a eu lieu le 27 mars 1999. Elle a permis aux intervenants présents (plus de 80) d'être informés de la démarche entreprise et de dégager les besoins et les attentes du milieu. L'échange d'idées réalisé lors de ce forum de travail a permis aux personnes participantes d'exposer leur vision de la vie culturelle mariveraine. Ces données ont servi de base pour définir les préoccupations majeures, les orientations à privilégier et les objectifs à atteindre au cours des prochaines années.

Un second forum tenu le 26 février 2000 a permis aux intervenants culturels de mieux comprendre la nature de la démarche, de favoriser l'interaction des participants et d'améliorer les documents de travail afin de valider les orientations et les objectifs.

Le comité de coordination tient à remercier toutes les personnes et les représentants d'organismes qui ont participé aux rencontres de consultation et fait parvenir des documents de support. Tous ont exprimé leur vision avec beaucoup d'ouverture.

Nous avons également été privilégiés par le soutien constant des membres du Conseil de Ville de Sainte-Marie dans l'accompagnement et le support durant cette démarche.

Le comité de coordination a tenu plus de vingt rencontres, lesquelles ont été alimentées par les réflexions obtenues lors de réunions en sous-comités dans le but de bien refléter la situation et la vision du milieu.

Ce comité était constitué des membres suivants :

M. Robert Marcoux . . . . président de La Maison historique Pierre-Lacroix inc.
M. Harold Guay . . . . . conseiller municipal
M. Ghislain Vallée . . . . . conseiller municipal
M. Louis Normand . . . . . directeur du Service des loisirs et parcs
Mme Caroline Dion . . . . . bibliothécaire
Mme Denise Germain . . . . . agente de développement touristique
M. Roch Allen . . . . . corporation Les Danseurs de Sainte-Marie inc.
M. Fernand Caron . . . . . ministère de la Culture et des Communications

Il est essentiel également de remercier tous les collaborateurs, notamment Mme Gisèle Laroche, Mme Francine Boulet, Mme Line Gagnon et M. Michel Jacques, qui ont œuvré, souvent dans l'ombre, pour préparer les documents et faciliter le bon fonctionnement du comité.

C'est un travail d'équipe et les membres du comité de coordination de la politique culturelle en sont fiers.

Ville de Sainte-Marie
Case postale 1750, 270, Marguerite-Borgeoys
Sainte-Marie, (Québec) G6E 3C7
Tél.: (418) 387-2301 • Fax: (418) 387-2454
www.ville.sainte-marie.qc.ca